

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 22
- votant par procuration 7
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 31 mars 2023.

xxx

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-trois mars, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO,
Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO,
M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Patrick WALCZAK, M.
Patrick CIBOIS, Mme Djémaïa TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Franck LEMAÎTRE	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Arlette LECACHEUR	qui donne pouvoir à	M. Patrick WALCZAK
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	Mme Djémaïa TAKARLI
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
M. Thierry GIMAY	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Djémaïa TAKARLI est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.43/03.23

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2023**

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30.03.2023

Délibération n°: D.43/03.23

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2023**

Monsieur BELGHACHEM rappelle que sont présentées au Conseil Municipal les grandes lignes du budget Développement Economique pour 2023 en vue de son approbation.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de poursuivre les actions engagées en matière de développement économique,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le budget primitif 2023 du budget Développement Economique.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses à la section de fonctionnement s'élèvent à : **1 624 007,44 €**

Elles comprennent :

- les frais de gestion de biens immobiliers	2 000,00 €
- les taxes foncières	120 600,00 €
- les frais d'entretien (maintenance et entretien du bâtiment)	1 325 707,44 €
- les assurances (dommages aux biens)	2 960,00 €
- les fluides	15 500,00 €
- les pertes s/créances irrécouvrables.....	5 000,00 €
- les annulations de titres s/exercices antérieurs.....	2 100,00 €
- les dépenses imprévues	110 000,00 €
- les dotations aux amortissements	40 140,00 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à : **1 624 007,44 €**

Elles comprennent :

- le produit des loyers, la location des salles, les remboursements d'impôts fonciers	414 510,00 €
- le résultat de fonctionnement reporté	1 209 497,44 €

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30.03.2023

Délibération n°: D.43/03.23

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2023**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les *dépenses* prévues à la section d'investissement s'élèvent à : **196 076,28 €**

Elles comprennent :

- les crédits permettant le remboursement éventuel des cautions en cas de départ des occupants des cases commerciales et locaux loués.....	11 000,00 €
- les écritures de transfert des études vers les travaux	1 000,00 €
- les études : → l'étude structure BATIC pour le remplacement de la couverture..... → les frais d'insertion pour les travaux prévus	51 000,00 €
- les équipements : → l'installation d'un visiophone à l'inspection académique..... → la signalisation des locaux Saint Léonard..... → l'achat de convecteurs et ballons d'eau chaude.....	16 800,00 €
- les travaux : → la mise en conformité des locaux commerciaux	116 276, 28 €
→ Carrefour Express : travaux d'étanchéité.....	

Les *recettes* prévues de la section d'investissement s'élèvent à : **196 076,28 €**

Elles comprennent :

- les amortissements	40 140,00 €
- les écritures de transfert des études vers les travaux	1 000,00 €
- l'excédent d'investissement reporté	154 936,28 €

Délibération n°: D.43/03.23

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2023**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adopter le budget primitif 2023 du budget Développement Economique qui s'équilibre ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 70	Ventes de produits et prestations de services	15 350,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	399 160,00 €
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 209 497,44 €

*** Total des recettes de la section de fonctionnement : 1 624 007,44 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 011	Charges à caractère général	1 466 767,44 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	5 000,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	2 100,00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 140,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	110 000,00 €

*** Total des dépenses de la section de fonctionnement : 1 624 007,44 €**

Délibération n°: D.43/03.23

**Objet : Budget Développement Economique
Budget Primitif 2023**

SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES :

EUROS

Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 140,00 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	1 000,00 €
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	154 936,28 €

*** Total des recettes de la section d'investissement : 196 076,28 €**

- DEPENSES :

EUROS

Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	11 000,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	51 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	16 800,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	116 276,28 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	1 000,00 €

*** Total des dépenses de la section d'investissement : 196 076,28 €**

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 22 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME DJEMAÏA TAKARLI,
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

[Signature]
Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

[Signature]
Djémaïa TAKARLI